

## Les conventions collectives ! besoin d'aide svp !

Par laurejoly, le 19/03/2006 à 16:01

Bonjour à tous ,

Ademtttons q'une société réalise l'essentiel de son chiffre d'affaire dans le secteur de la construction et qu'elle a développé récemment une activité d'outillage dans un etablissement à Bordeaux (seulement ds cet établissement). Quelles peuvent etre la ou les convetions applicables pr les salariésde Bordeaux sachant qu'il n 'y a pas de convention collective d'entreprise , qu'il existe une convention nationale étendue de la construction et qu'il n'existe pas de convention collective étendue dans ce secteur de l'outillage mais que l'employeur est adhérent à l'union nationale des industries métallurgiques qui elle, a signé une convention sur le plan national ?

je suppose que la solution serait differente si l'employeur n'avait pas été adhérent à cette union nationale, non?

Pourriez-vous m'éclairer svp !  image not found or type unknown